



ZONE DE DISTRIBUTION : COUNIL

Conclusion sanitaire

2025

Eau de qualité bactériologique satisfaisante.
Eau agressive favorisant la corrosion des réseaux et pouvant conduire à des teneurs excessives en métaux (fer, cuivre, plomb).
Des dépassements du paramètre chlorure de vinyle monomère ont été relevés en certains points du réseau. Un suivi de ce paramètre est mis en place et des actions correctives doivent être engagées par la PRPDE.
A noter la présence naturelle de radon. Les valeurs mesurées, bien que légèrement supérieures à la norme, ne nécessitent pas de mesures immédiates, mais des actions de réduction de ces teneurs doivent être étudiées.

Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages :
AIGUEPANADE 1, AIGUEPANADE 2,
AIGUEPANADE 3, FORAGE GOURGEAT. L'eau qui
l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 15
personnes sur 1 commune (LONZAC (LE)). Le
responsable des installations est : « SIAEP DE PUY
LA FORET ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter «
SIAEP DE PUY LA FORET » qui assure l'exploitation
du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle
contamination des eaux par des bactéries pathogènes.
Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 11

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024, 2025

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets
domestiques et industriels. Le maximum réglementaire
est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 1,3 mg/L

Valeur maxi : 1,4 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de
substances différentes. Le maximum réglementaire est
0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés
et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà
de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau
est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 171

Valeur maxi : 0,044 microgramme/L

Année prise en compte : 2022

SOMME DE 20 PFAS

A

Bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou
aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine
anthropique persistant dans l'environnement. La
concentration maximale réglementaire dans l'eau est de
0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0 microgramme/L

Valeur maxi : 0 microgramme/L

CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE (CVM)

D

Dépassements de la limite. Non
représentatif de la totalité du réseau

Élément d'origine industrielle, provenant d'une
migration dans l'eau à partir de certaines conduites en
PVC fabriquées avant 1980 ou, plus rarement, d'une
contamination de la ressource. Le maximum
réglementaire est 0,5 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 4

Valeur moyenne : 0,703 microgramme/L

Valeur maxi : 1,5 microgramme/L

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence,
laissez couler l'eau quelques
minutes avant de la boire.

TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du
réseau d'eau froide. Elle se conserve
au frais sans excéder 24 heures.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de
contamination, il ne doit jamais y
avoir de connexion entre les
canalisations d'eau d'un puits ou
d'un récupérateur d'eau pluviale et
celles du réseau public.

PLOMB



Dans les habitats équipés de
tuyauteries en plomb, ou après
quelques jours d'absence, laissez
couler l'eau quelques minutes avant
de la boire.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de
l'eau de votre commune sur le site
Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 20/05/2026

UDI 019002281

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30
paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une
limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du
paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle
des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont
pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas
représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone
concernée.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PH

Eau agressive

Évaluation du caractère acide d'une eau. Le pH d'une
eau potable doit se situer entre 6,5 et 9.

Nombre de prélèvements : 4

Valeur moyenne : 6,33 unité pH

Valeur maxi : 7,5 unité pH

RADON

Présence naturelle de radon

Gaz radioactif naturel issu de la dégradation de
l'uranium présent dans le sol et les roches, notamment
granitiques et volcaniques. Étant soluble, une partie du
radon formé dans le sol peut se dissoudre dans l'eau
souterraine. La référence de qualité est fixée à 100 Bq/L.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 222 Bq/L

Valeur maxi : 222 Bq/L